

**Schéma départemental d'amélioration de
l'accessibilité des services au public**

DIAGNOSTIC

Thème de la Santé

**Extrait de l'atlas des centres médico
sociaux**



l'Observatoire
du **Département**

**Loire
Atlantique**

Atlas des Centres Médico-Sociaux

Octobre 2015

EXTRAIT

Sommaire

Atlas des centres médico-sociaux

Contexte	5
Note méthodologique	5

DONNÉES DE CONTEXTE

- Les centres médico-sociaux en Loire-Atlantique	7
- Les centres médico-sociaux de l'agglomération nantaise	8
- Les centres médico-sociaux de l'agglomération nazairienne	9
- Les centres médico-sociaux et IRIS en Loire-Atlantique	10
- Le taux de natalité en Loire-Atlantique	11
- Les personnes âgées de 75 ans et plus en Loire-Atlantique	12
- Les revenus médians en Loire-Atlantique	13
- Les revenus médians de l'agglomération nantaise	14
- Les revenus médians de l'agglomération nazairienne	15
- Les ménages sous le seuil de pauvreté en Loire-Atlantique	16
- Les bénéficiaires du RSA en Loire-Atlantique	17
- Les ménages occupants un logement social en Loire-Atlantique	18
- Département de Loire-Atlantique	19

DONNÉES DÉTAILLÉES AU CMS

- CMS Ancenis	20
- CMS Ligné	22
- CMS Saint-Mars-la-Jaille	24
- CMS Varades	26
- CMS Blain	28
- CMS Châteaubriant	30
- CMS Nort-sur-Erdre	32
- CMS Nozay	34
- CMS Saint-Nicolas-de-Redon	36
- CMS Angevinière	38
- CMS Beaujoire	40
- CMS Bellevue - DRAC	42
- CMS Boissière	44
- CMS Bottière	46
- CMS Bouguenais	48
- CMS Breil-Malville	50
- CMS Bugallière	52
- CMS Chantenay	54
- CMS Clémence Royer	56
- CMS Couëron	58
- CMS Dalby- Millet	60
- CMS Dervallières	62
- CMS Hauts-Pavés	64

- CMS Henri Mainguet	66
- CMS Ile de Nantes	68
- CMS La Chapelle-sur-Erdre	70
- CMS Malakoff	72
- CMS Michelet	74
- CMS Pilotière - Perray	76
- CMS Plaisance - Orvault	78
- CMS Port Boyer	80
- CMS René Cassin	82
- Pôle social Rezé-Pont Rousseau	84
- CMS Sainte-Luce - Carquefou	86
- CMS Saint-Jean-de-Boiseau - Bouaye	88
- CMS Saint-Servan	90
- CMS Santos-Dumont	92
- CMS Talensac	94
- CMS Vertou	96
- CMS Vieux Doulon	98
- CMS Machecoul	100
- CMS Pornic	102
- CMS Saint-Brévin-les-Pins	104
- CMS Sainte-Pazanne	106
- CMS Saint-Philbert-de-Grandlieu	108
- CMS Bouletterie	110
- CMS Gare	112
- CMS Guérande	114
- CMS La Baule	116
- CMS La Chesnaie	118
- CMS Laënnec	120
- CMS Le Pouliguen	122
- CMS Pontchâteau	124
- CMS Pornichet	126
- CMS Saint-Etienne-de-Montluc	128
- CMS Saint-Gildas-des-Bois	130
- CMS Savenay	132
- CMS Trignac - Certé	134
- CMS Aigrefeuille	136
- CMS Clisson	138
- CMS Le Loroux-Bottereau	140
- CMS Vallet	142

Glossaire	144
Sources	145

Contexte et objectif

Avec ses 62 centres médico-sociaux (CMS) répartis sur le territoire, le Département de Loire-Atlantique propose un accueil de proximité à ses habitants dans le domaine de l'action sociale. Qu'ils soient médecins, puéricultrices, assistants sociaux, infirmières, sages-femmes, secrétaires médico-sociales, les personnels des CMS proposent un accueil gratuit et adapté à chaque situation sous forme de consultations médicales ou d'accompagnement social pour faire face aux difficultés. Le CMS constitue donc localement un maillon essentiel à la mise en œuvre des politiques publiques sociales du Département, qu'il s'agisse de la protection maternelle et infantile, la santé, l'insertion et la lutte contre la précarité, ou l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

La constitution de l'Atlas des CMS répond au besoin de mieux connaître et de décrire le paysage social relevant de ces interventions médico-sociales. Le document est ainsi constitué en première partie d'un jeu de cartes présentant plusieurs indicateurs génériques à l'échelle de la Loire-Atlantique. La deuxième partie présente en détail, à partir de son secteur d'intervention, chacun des 62 CMS. L'ensemble des partenaires avec lesquels il est susceptible de travailler (Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, maison de quartier,...), les zones prioritaires de la politique de la ville le cas échéant, les logements sociaux, ainsi que les infrastructures de transports que les usagers peuvent utiliser pour s'y rendre, sont localisés sur une carte détaillée. Chaque carte est également accompagnée d'une fiche d'identité sociale synthétisant les principales spécificités territoriales et constituant ainsi des aides à la décision.

Note méthodologique

La série de cartes en introduction présente les caractéristiques générales du département en lien avec les actions ou les populations fréquentant les centres médico-sociaux. Les données statistiques y sont généralement représentées à la commune ; seules celles liées aux revenus des agglomérations de Nantes et de Saint-Nazaire sont construites à l'IRIS.

Chaque secteur d'intervention de CMS est représenté sur la carte en association avec différentes données relevant du domaine social, de la santé ou de la mobilité. Les lignes de la TAN ont été simplifiées afin de ne faire figurer qu'un seul trajet et qu'un seul arrêt. Les logements sociaux ont été géolocalisés à partir du fichier du Répertoire du Parc Locatif Social de la DREAL des Pays de la Loire. Lorsque le numéro du bâtiment dans la rue n'était pas indiqué, les logements ont été placés au début de la rue. 400 logements n'ont par ailleurs pas pu être géolocalisés faute d'adresses précises.

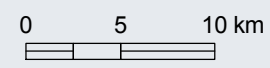
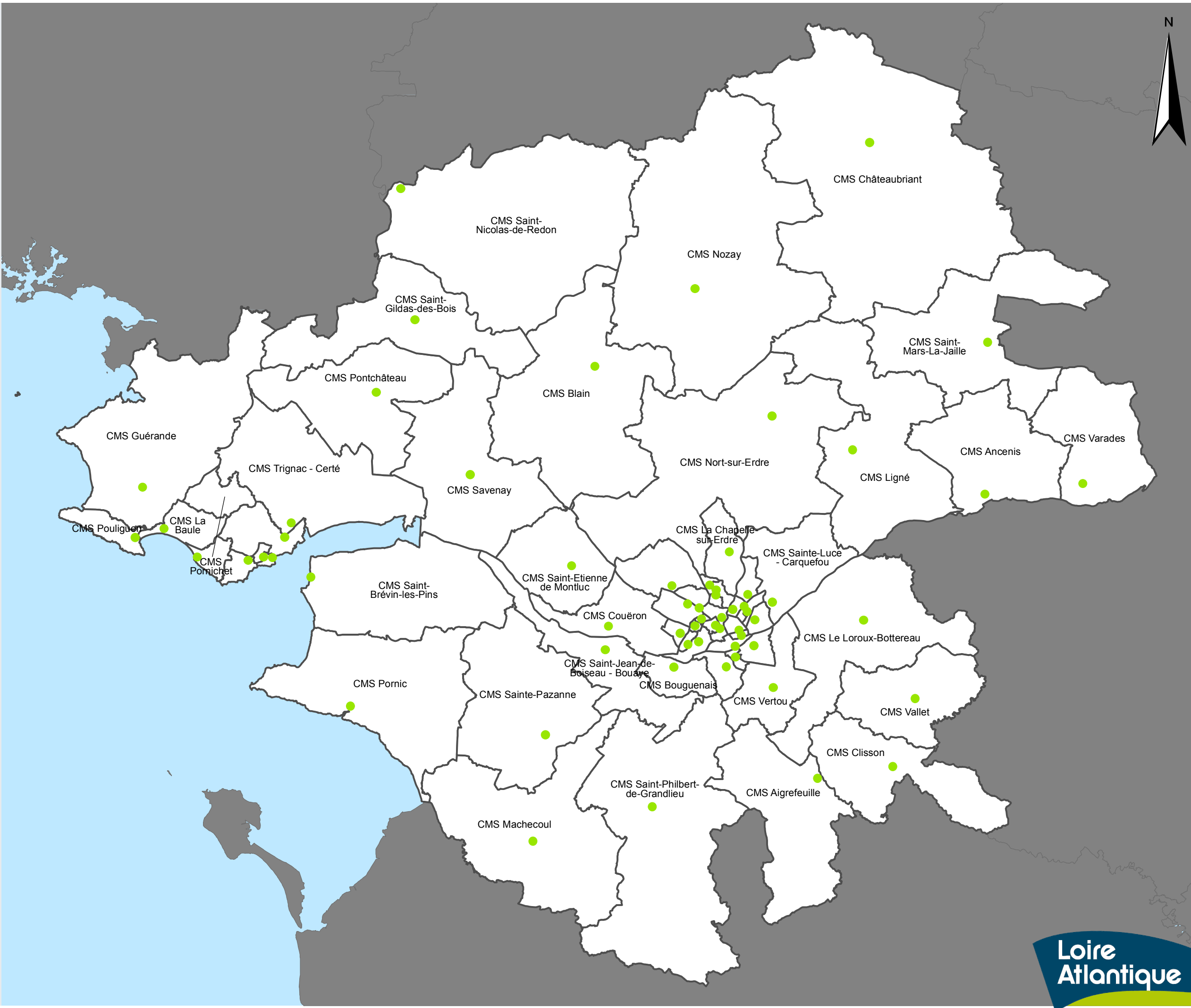
En regard de chaque carte de CMS, une page de données statistiques dresse le portrait social de son territoire d'intervention. Le niveau géographique privilégié correspond généralement à l'IRIS. Cependant, le niveau communal s'y substitue lorsque la donnée n'existe pas ou n'est pas disponible à cette échelle. C'est le cas pour le nombre de naissances, le taux de 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme, les bénéficiaires de l'AAH, de l'AEEH, de la CMU de base et de la CMU complémentaire et les seniors en établissement spécialisé.



Des estimations ont également dû être réalisées lorsque périmètres des CMS, limites communales et IRIS ne se recoupent pas strictement. Cette situation est fréquente pour les CMS des agglomérations de Nantes et de Saint-Nazaire. Quand un IRIS est partagé entre plusieurs CMS, la donnée a fait l'objet d'une estimation construite à partir du carroyage de la population de l'INSEE (découpage du territoire en carreau de 200m par 200m avec des données de population). C'est le cas pour la population totale et par tranche d'âge, la composition des ménages et le nombre de personnes au chômage. Concernant les données de revenu, lorsqu'un CMS est à cheval sur des IRIS partagés, la donnée est présentée sous forme d'intervalle de revenus : le minimum/maximum correspond au revenu le plus faible/fort de l'ensemble des IRIS.

Quand plusieurs CMS font partie d'une même commune, la donnée de celle-ci est appliquée à l'ensemble de ces centres médico-sociaux.

L'Atlas des centres médico-sociaux de Loire-Atlantique est également disponible sous la forme d'une carte interactive accessible sur la plateforme ArcGIS online du Département.

Centres médico-sociaux en Loire-Atlantique

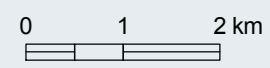
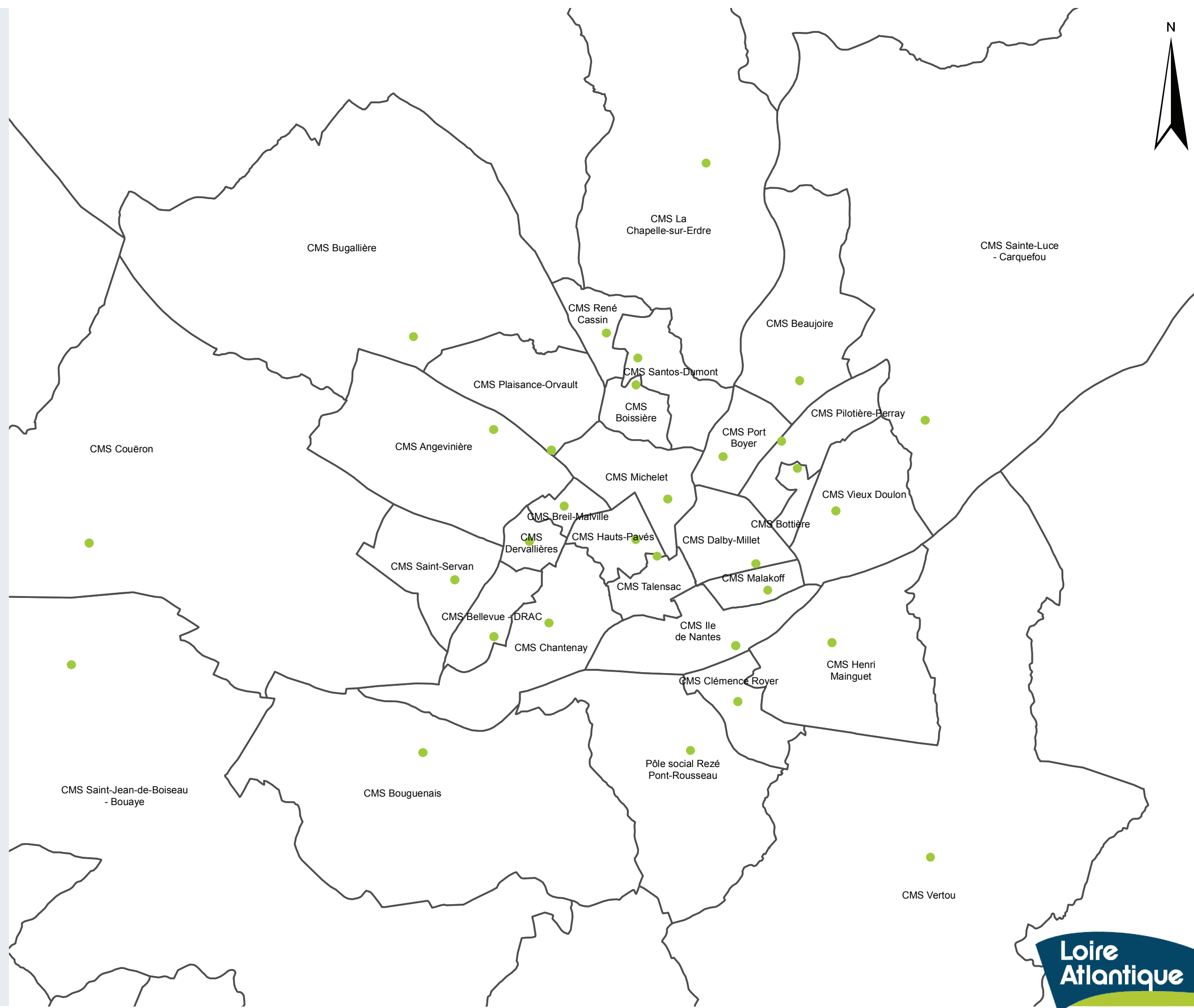




-  Centre médico-social
-  Périmètre d'intervention du CMS

Centres médico-sociaux de l'agglomération nantaise



08



-  Centre médico-social
-  Périmètre d'intervention du CMS

Cartographie © Août 2015
Réalisation : Service observation
Fonds de carte : BD Carto © IGN
Source des données : Département de Loire-Atlantique, 2015

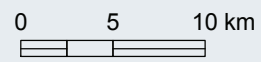


Centres médico-sociaux de l'agglomération nazairienne



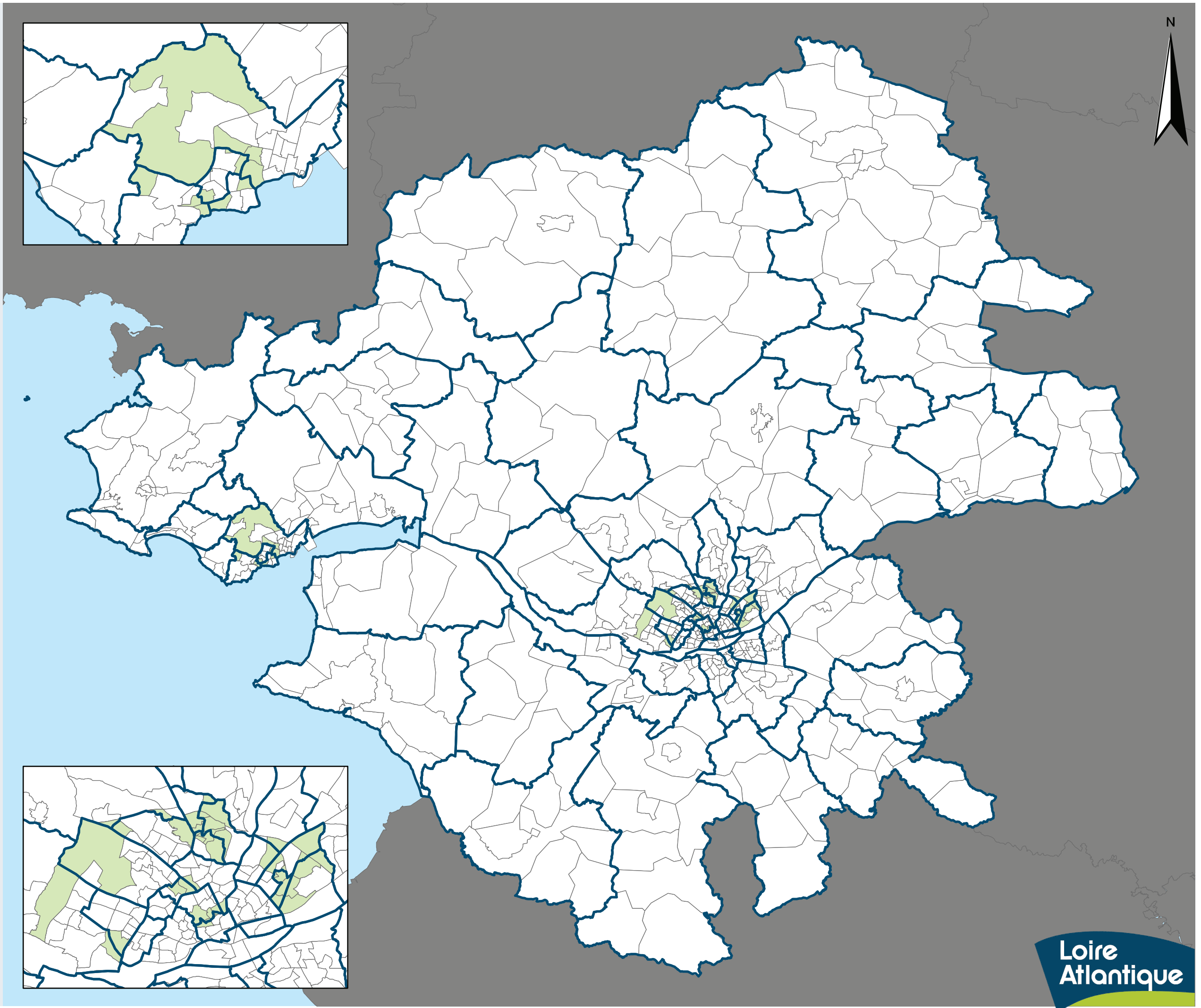
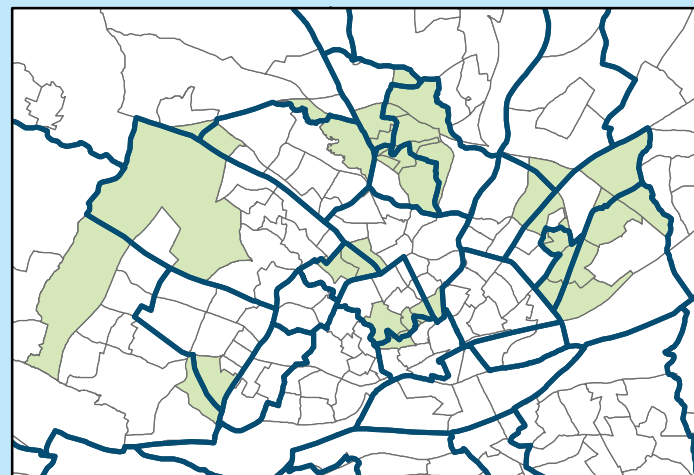
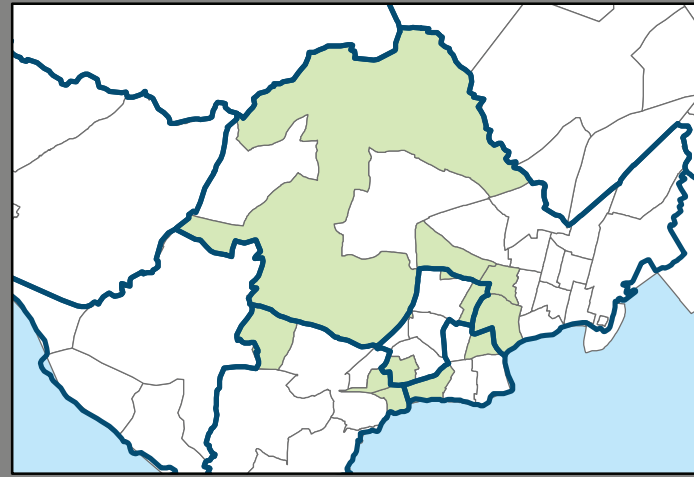
Centres médico-sociaux et IRIS en Loire-Atlantique

10



- IRIS
- IRIS à cheval sur plusieurs périmètres de CMS
- Périmètre d'intervention du CMS

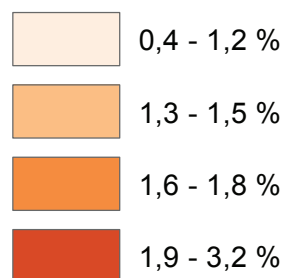
Cartographie © Août 2015
Réalisation : Service observation
Fonds de carte : BD Carto © IGN
Source des données : IGN, Département de Loire-Atlantique, 2015



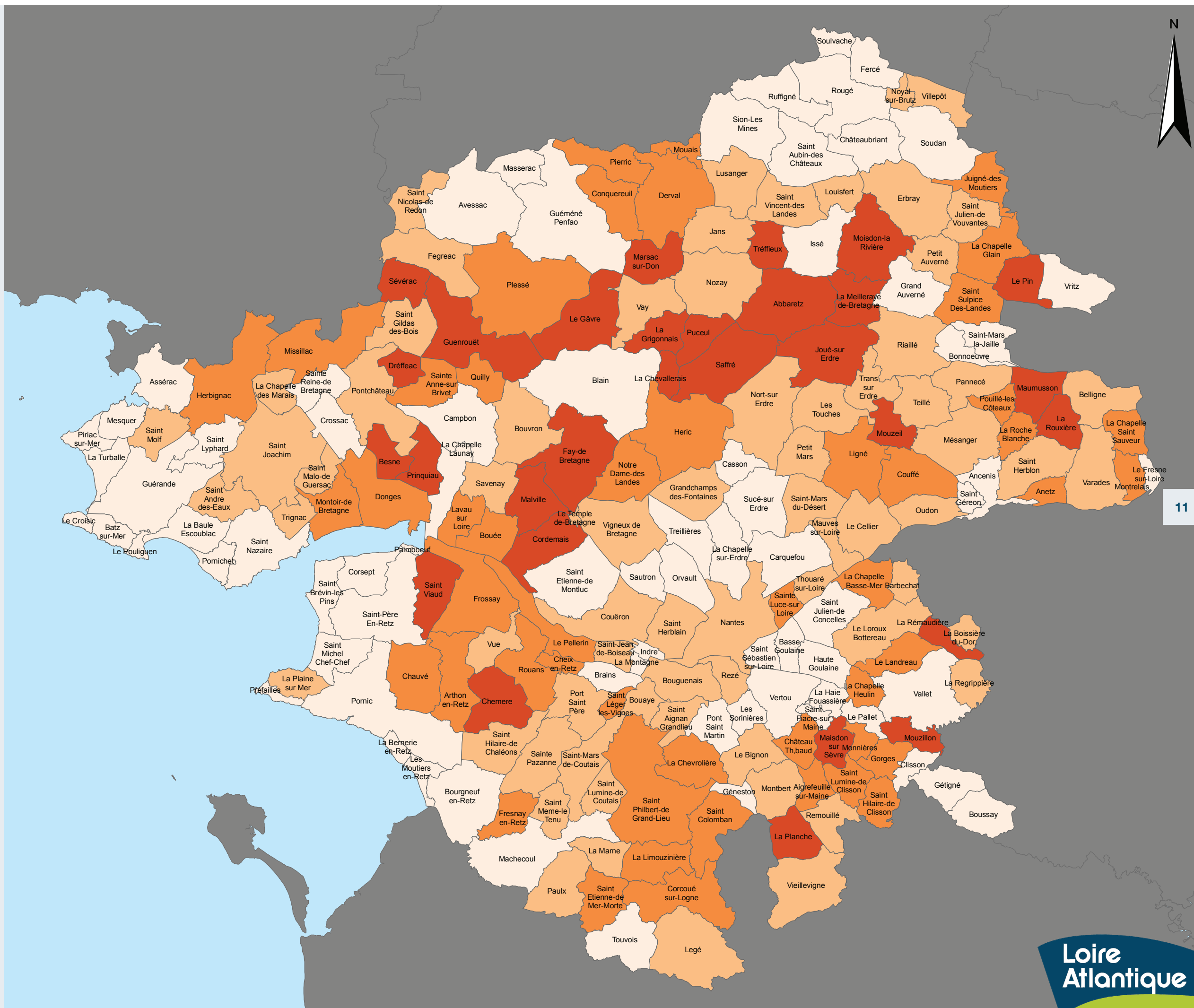
Taux de natalité en Loire-Atlantique

0 5 10 km

Taux de natalité

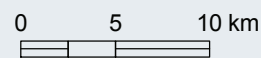


Statistiques à la commune

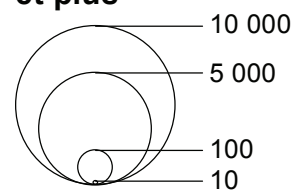


Les 75 ans et plus en Loire-Atlantique

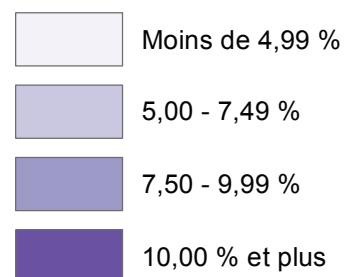
12



Personnes de 75 ans et plus



Part des 75 ans et plus dans la population totale

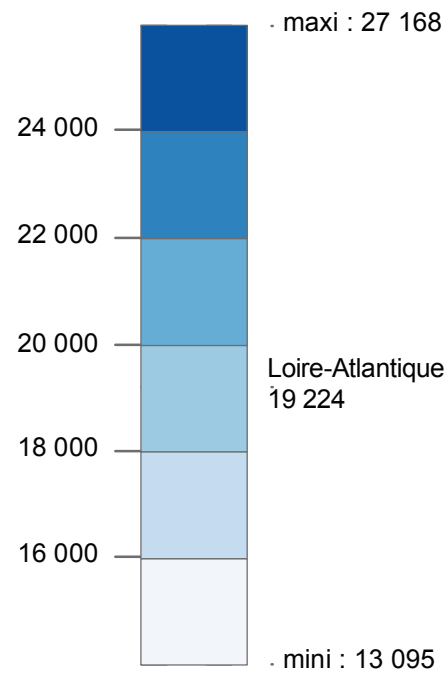


Statistiques à la commune

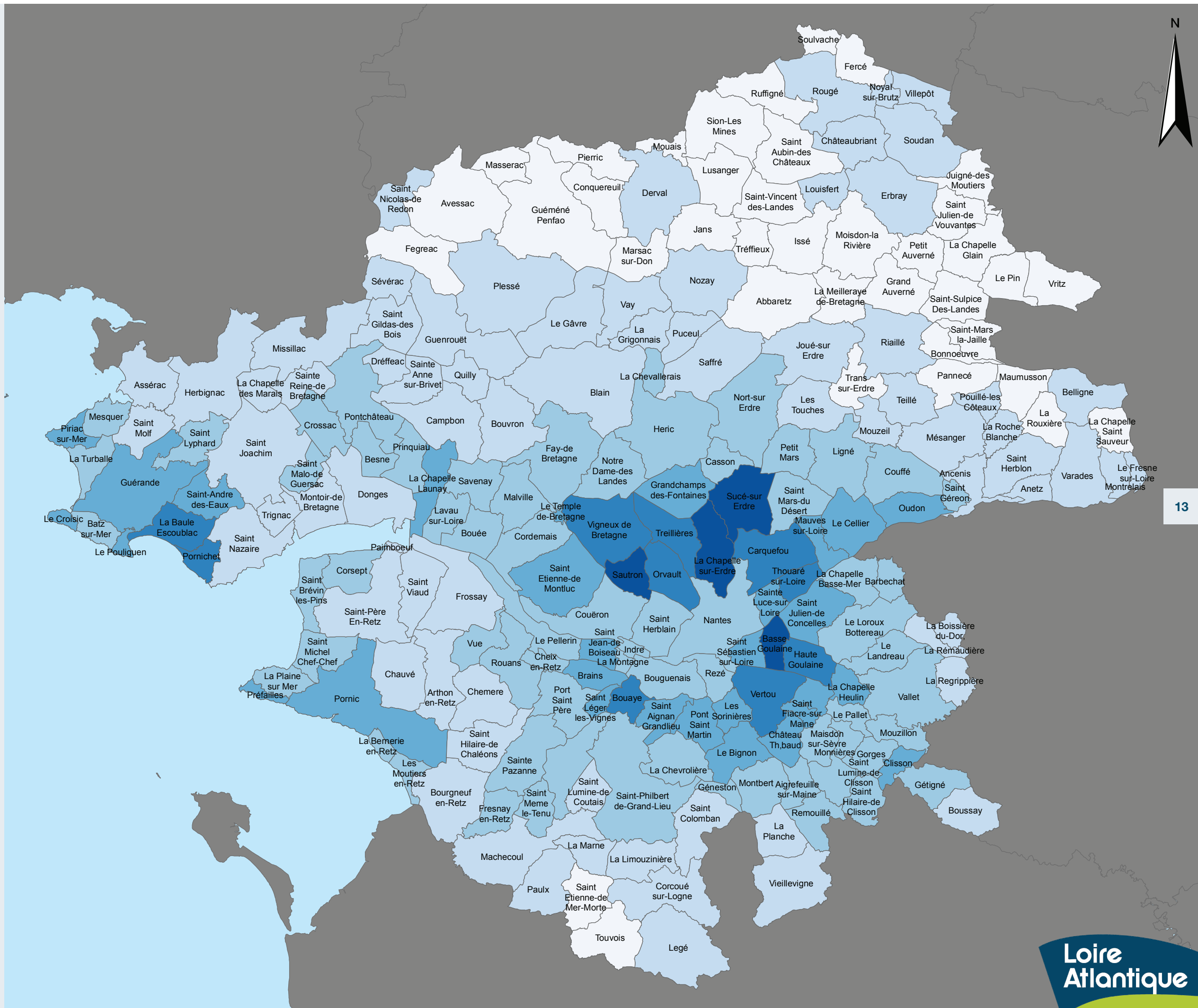
Revenus médians en Loire-Atlantique

0 5 10 km

Revenu médian (par UC en €uro)



France métropolitaine : 18 749 €

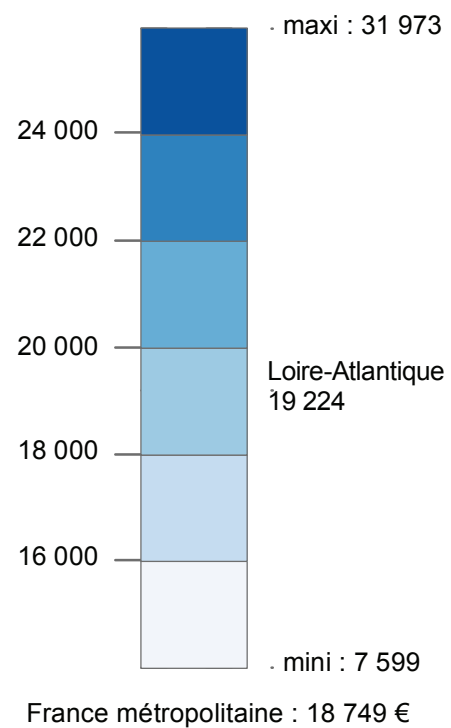


Revenus médians de l'agglomération nantaise

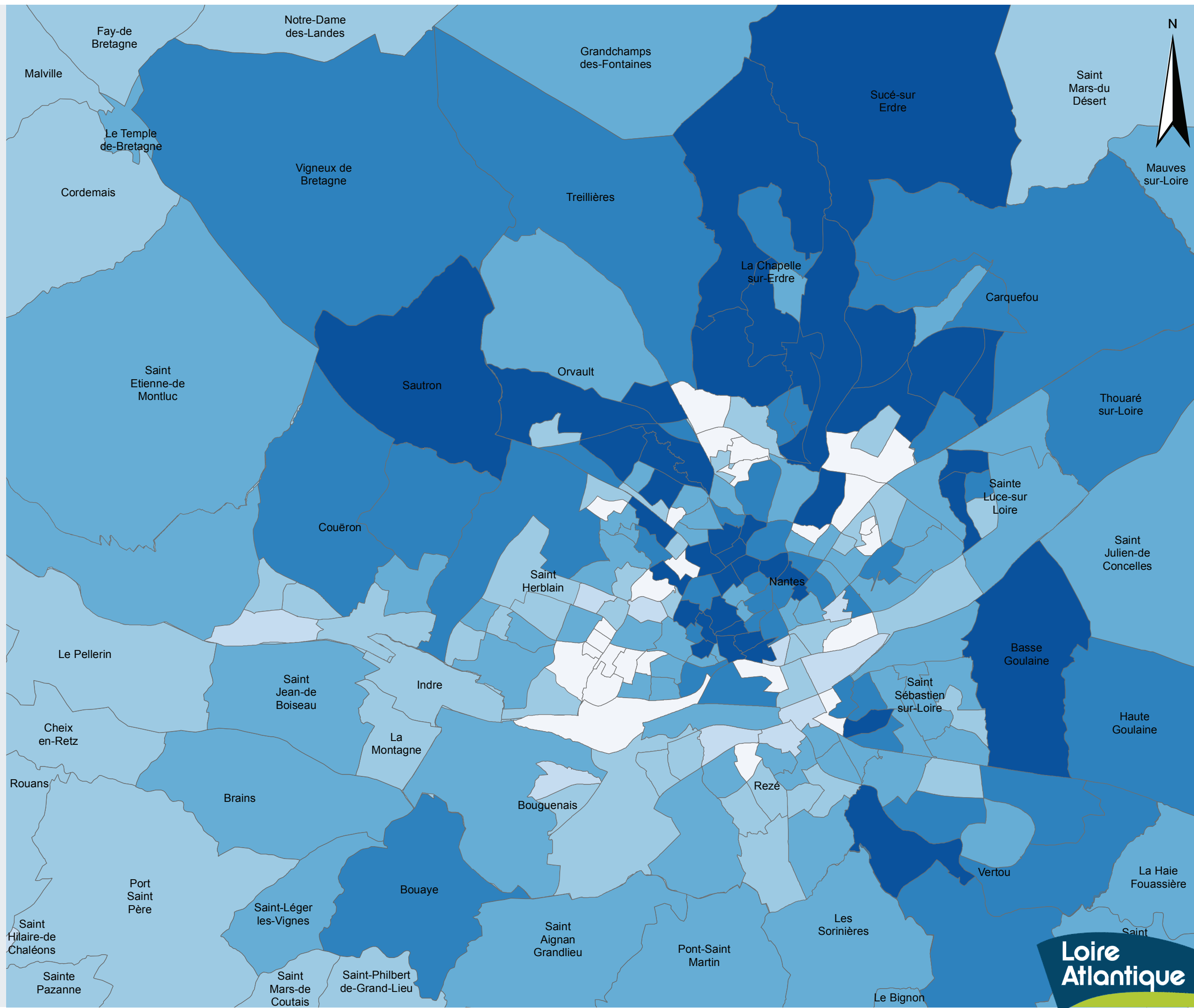


14

Revenu médian (par UC en €uro)



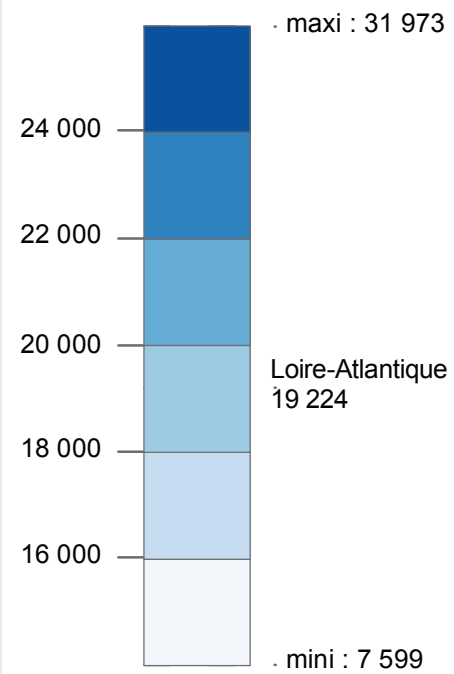
Cartographie © Août 2015
Réalisation : Service observation
Fonds de carte : BD Carto © IGN
Source des données : INSEE, 2010



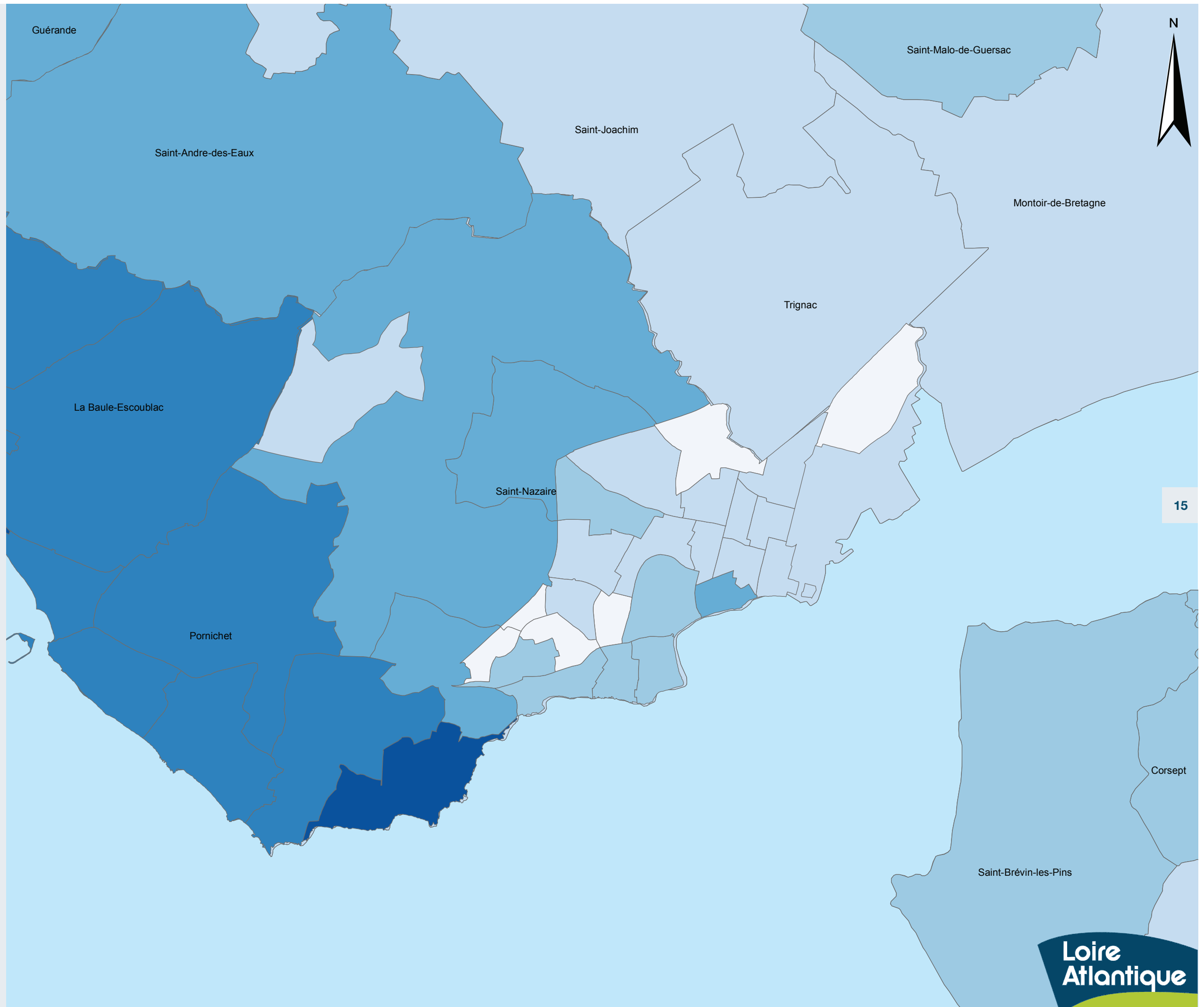
Revenus médians de l'agglomération nazairienne



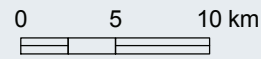
Revenu médian (par UC en €uro)



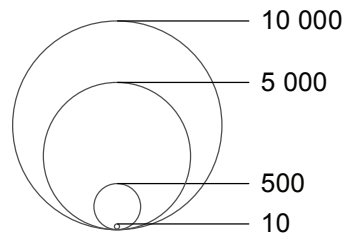
France métropolitaine : 18 749 €



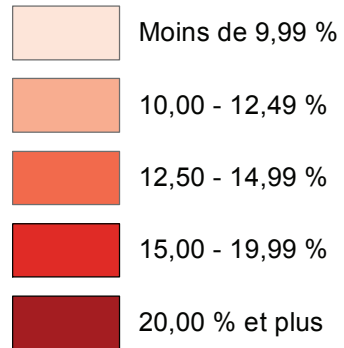
Ménages sous le seuil de pauvreté en Loire-Atlantique



Ménages sous le seuil de pauvreté

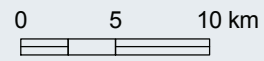


Part des ménages sous le seuil de pauvreté dans l'ensemble des ménages

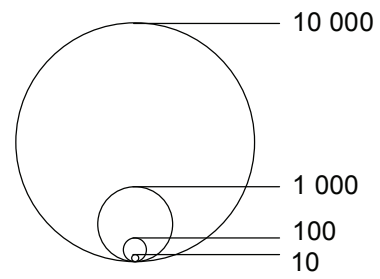


Statistiques à la commune

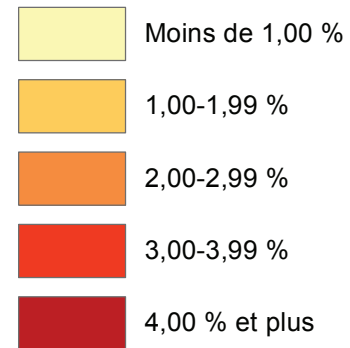
Allocataires du RSA en Loire-Atlantique



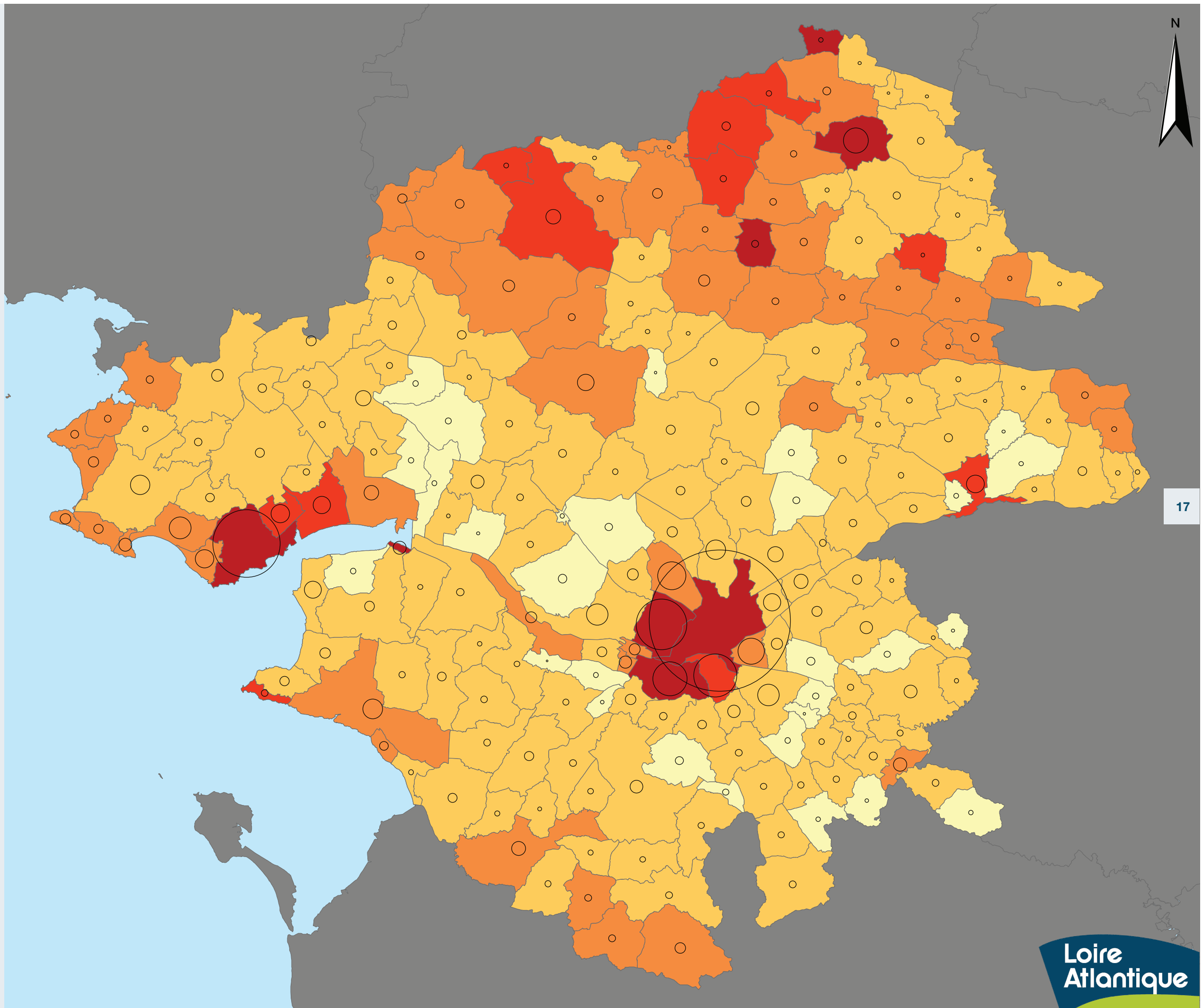
Nombre d'allocataires du RSA



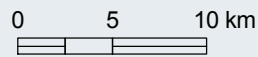
Part des allocataires du RSA dans l'ensemble de la population



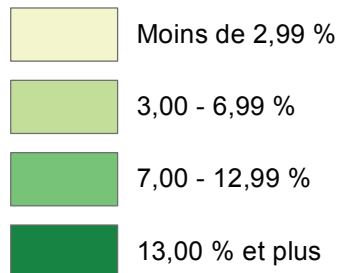
Statistiques à la commune



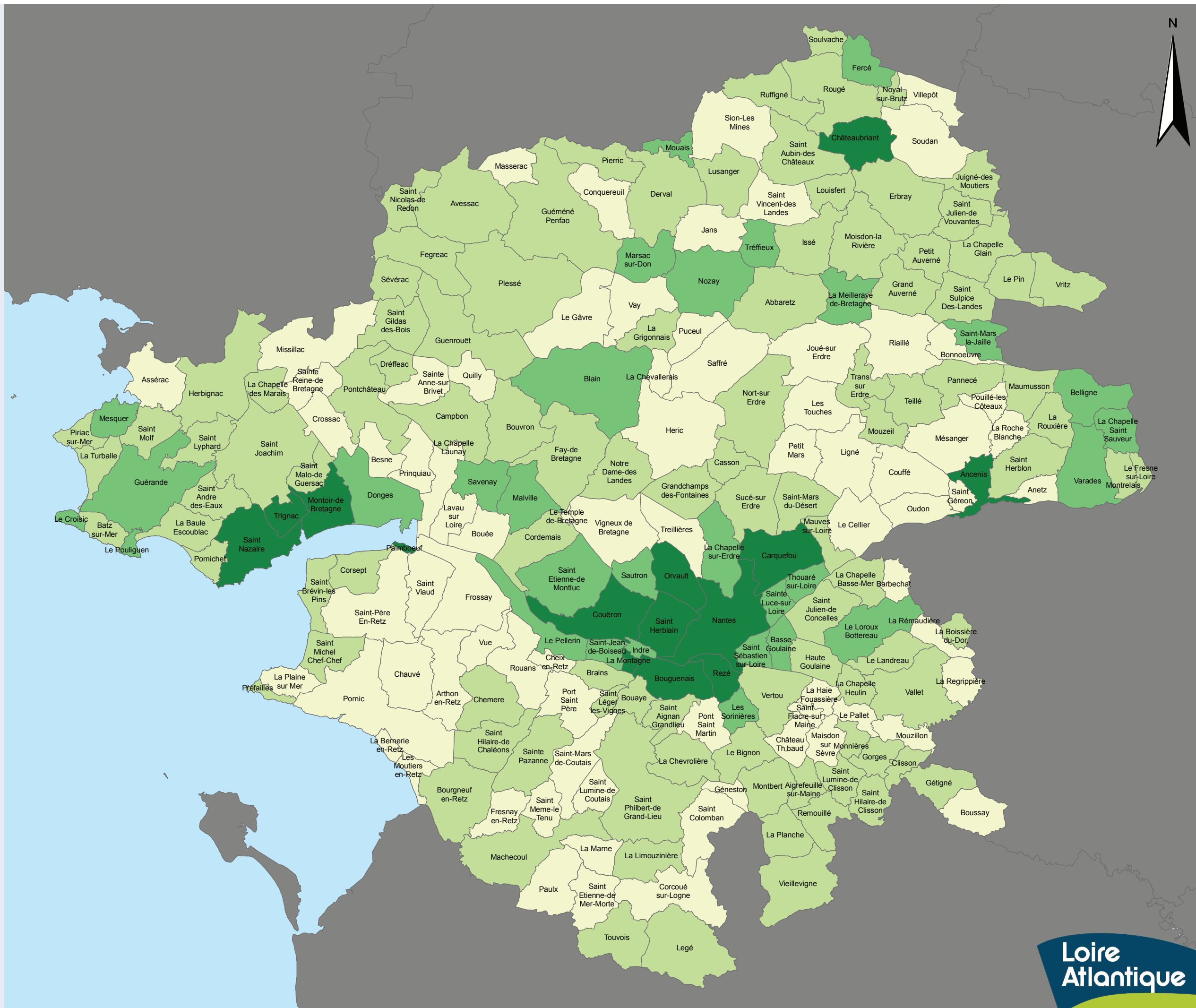
Part des ménages occupants un logement social en Loire-Atlantique



Part des logements sociaux dans l'ensemble des résidences principales

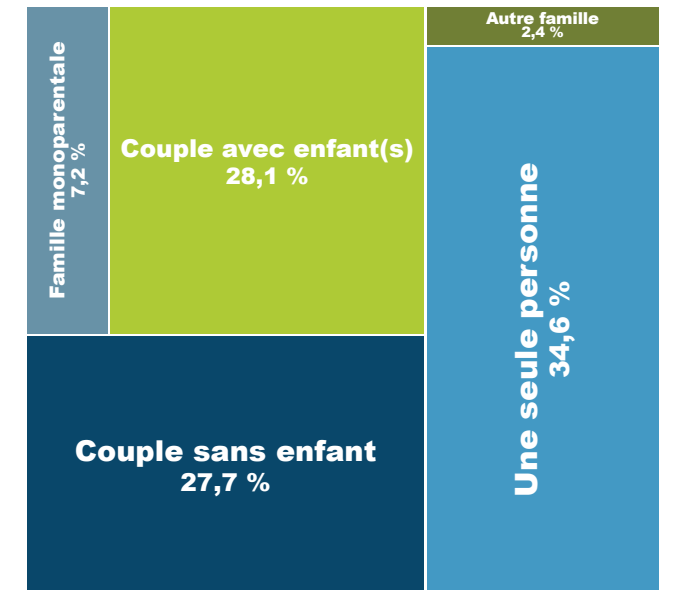
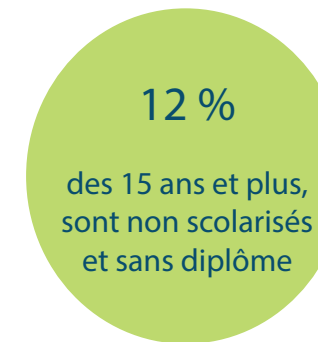
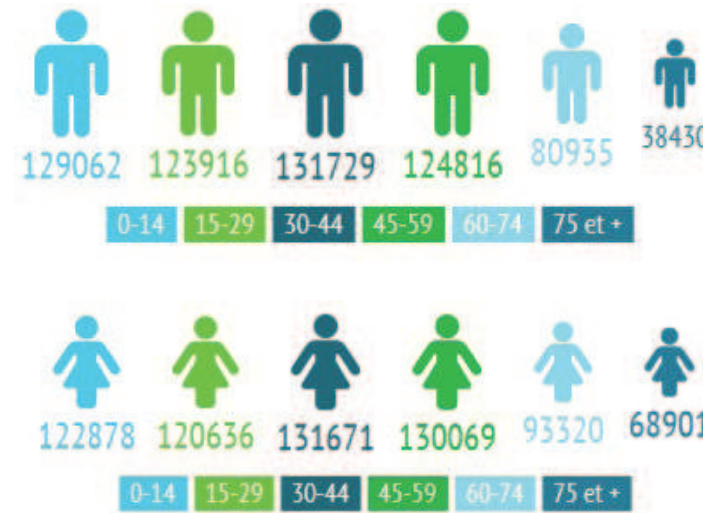
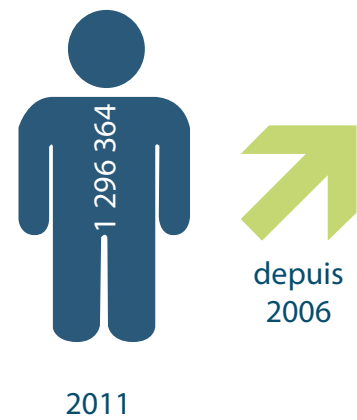


Statistiques à la commune



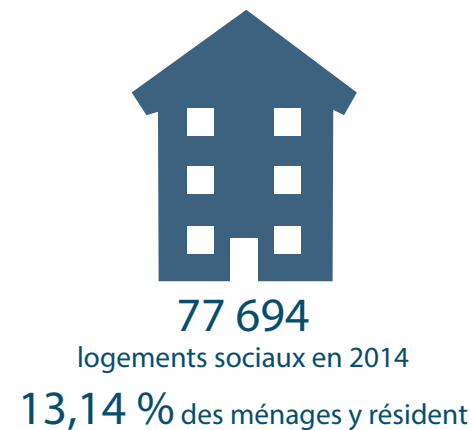
Département de Loire-Atlantique

Démographie

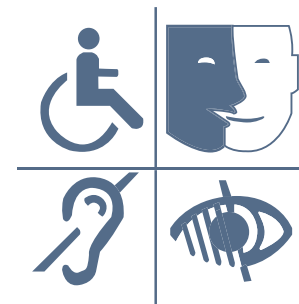


Ménages en 2011

Précarité



Santé



19 165 bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés soit 1,4 habitants sur 100

3 645 bénéficiaires de l'allocation à l'éducation de l'enfant handicapé soit 0,27 habitants sur 100



15 396 seniors résident dans un établissement spécialisé au sein du CMS

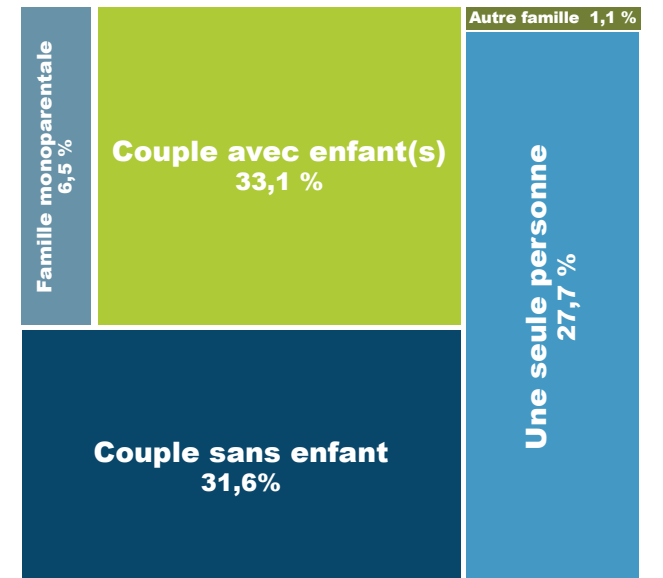
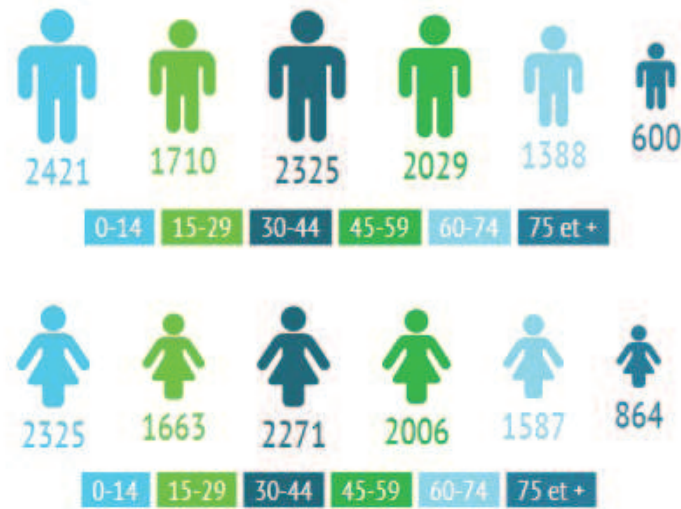
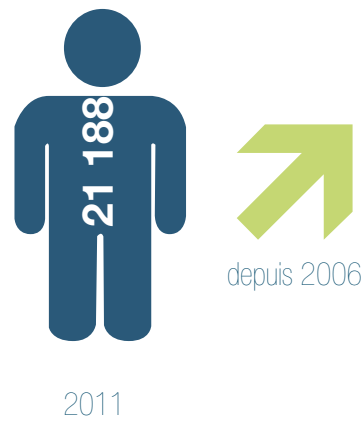


Activités des CMS

	2014
Nombre de ménages rencontrés VSI	53 963
Premiers contacts	15 250
Nombre d'actes VSI et PMI	203 920
Nombre d'enfants vus par la PMI	12 797

CMS Ancenis

Démographie



Ménages en 2011

Précarité



Santé



326
bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés
soit 1,5 habitants sur 100

59
bénéficiaires de l'allocation à l'éducation de l'enfant handicapé
soit 0,28 habitants sur 100



87
sénieurs résident dans un établissement spécialisé au sein du CMS



2,9 habitants sur 100
bénéficiaires de la CMU complémentaire
















1,17 habitants sur 100
bénéficiaires de la CMU de base

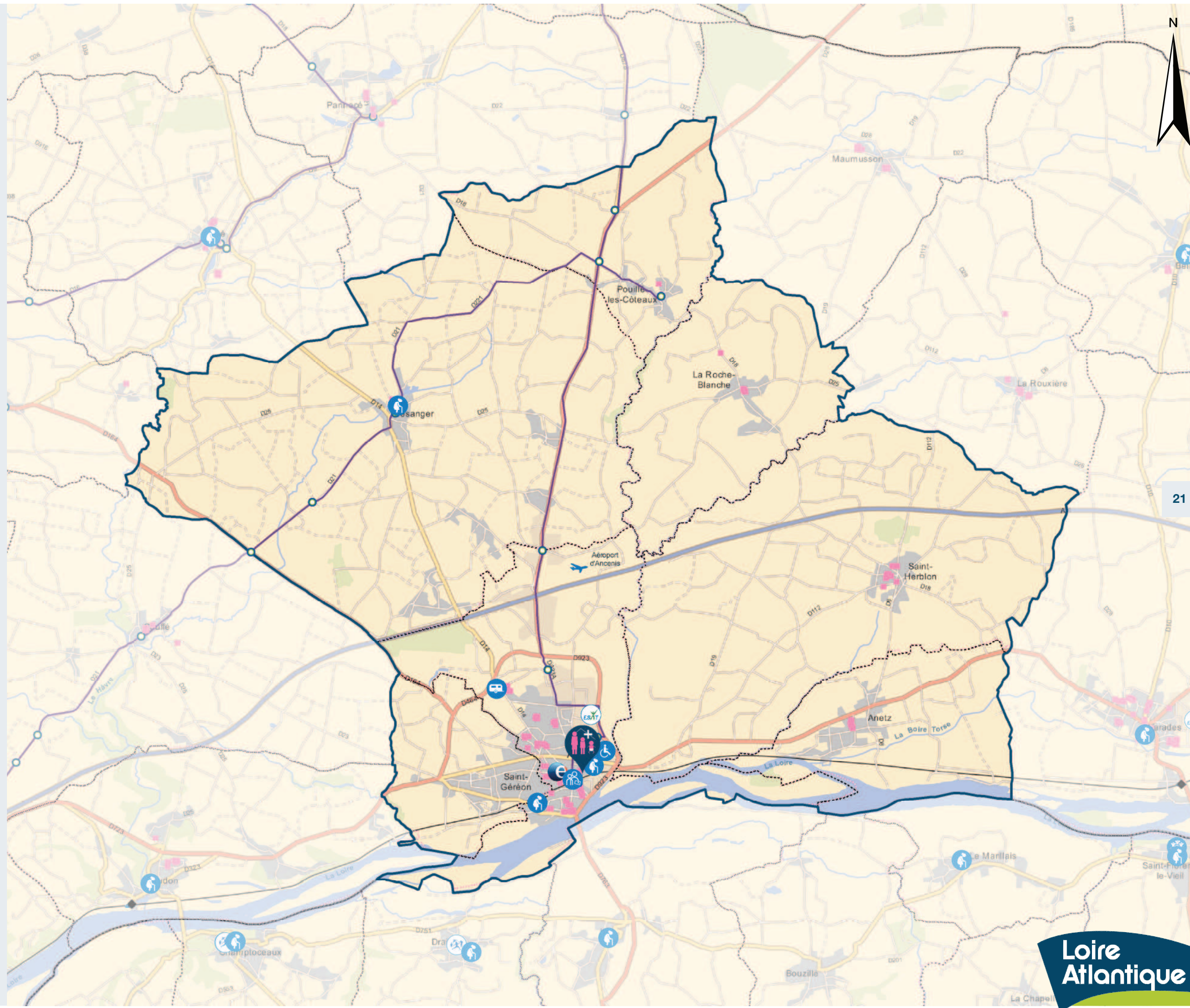
Activités du CMS

	2014
Nombre de ménages rencontrés VSI	909
Premiers contacts	249
Nombre d'actes VSI et PMI	3241
Nombre d'enfants vus par la PMI	206

Centre médico-social Ancenis

0 3,5 km

-  Centre médico-social
-  Périmètre d'intervention du CMS
-  Etablissement pour personnes handicapées
-  Etablissement pour personnes âgées
-  Aires d'accueil des gens du voyage
-  CAF
-  CRAM et CPAM
-  ESAT
-  Mission locale
-  Pôle emploi
-  ccas
-  Logements sociaux
- Mobilité**
 -  Gare ferroviaire
 -  Arrêts LILA
 -  Lignes LILA



Glossaire

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés
AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CMS : Centre Médico-Social
CMU : Couverture Maladie Universelle
CRAM et CPAM : Caisse Régionale d'Assurance Maladie, Caisse Primaire d'Assurance Maladie
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
PMI : Protection Maternelle et Infantile
RSA : Revenu de Solidarité Active
VSI : Vie Sociale et Insertion

Définitions

Taux de natalité : Le taux de natalité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Seuil de pauvreté : Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Celui-ci est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. La France privilégie le seuil de 60% de la médiane des niveaux de vie, mais publie des taux de pauvreté selon d'autres seuils (40 %, 50 % ou 70 %).

Revenu par unité de consommation : Le revenu fiscal médian est le revenu qui divise la population en deux parties : la moitié de la population a un revenu fiscal inférieur au revenu fiscal médian et la moitié un revenu supérieur. Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Revenu de solidarité active (RSA) : Le revenu de solidarité active est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Le revenu garanti est calculé comme la somme : d'un montant forfaitaire, dont le montant varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge ainsi qu'une fraction des revenus professionnels des membres du foyer, fixée par décret à 62%. Si les ressources initiales du foyer sont inférieures au montant forfaitaire, la différence s'appelle le RSA socle. Le complément de revenu d'activité éventuel, égal à 62% des revenus d'activité, s'appelle le RSA activité.

Acte VSI et PMI : un acte correspond à un entretien.

Sources

Les données cartographiques :

Le fond de carte et les périmètres administratifs proviennent de l'IGN. Les données des centres médico-sociaux et de leur périmètre d'actions sont détenues par le Département de Loire-Atlantique. Tout comme les données relatives aux transports LILA et Tram-Train. Les informations concernant les lignes et les arrêts de la TAN appartiennent à la SEMITAN. Les données concernant la santé, le social et la mobilité sont fournies par GEOPAL, le portail géographique des Pays de la Loire. Elles appartiennent à la base de données régionale des Pays de la Loire de 2014. Les informations sur les logements sociaux proviennent du Répertoire du Parc Locatif Social (RPSL) de 2014. Il s'agit d'une enquête annuelle menée par la DREAL permettant de décrire le parc locatif social. Enfin les données des quartiers prioritaires sont issues du site internet : ville.gouv.fr.

Les données statistiques :

Un grand nombre des données statistiques sont issues du recensement de l'INSEE de 2011. Les informations issues de ce recensement concernent la démographie, la composition des ménages, le revenu médian, le nombre de demandeurs d'emploi, le taux de plus de 15 ans non scolarisés et sans diplôme et le nombre de séniors en établissement spécialisé.

Les autres données proviennent de sources diverses. Les informations en rapport avec les logements sociaux proviennent du RPLS de 2014. Les données à propos des bénéficiaires du RSA dépendent de la CAF et sont mises à jour tous les ans. La date retenues ici est 2014 Les informations concernant les allocations pour les personnes handicapées sont détenues par le département, les plus récentes datant de 2014. Les informations en lien avec la CMU sont fournies par la CPAM. Celles utilisées dans cet atlas datent de 2014. Les statistiques liées au nombre de naissances proviennent de l'état civil de 2014. Le taux de natalité est quant à lui calculé à partir des données de l'INSEE et de l'état civil de 2014. Enfin, les données liées à l'activité du CMS sont détenues par le Département de Loire-Atlantique et sont datées de 2014.

Cet atlas est également disponible en version interactive à l'adresse suivante : <https://goo.gl/Jc0IkT>



Département de Loire-Atlantique
Service Observation, Direction Prospective
3, quai Ceineray - BP 94109 - 44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 10 00
Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site internet : loire-atlantique.fr

Réalisation : Maëlle JOUANNY, Florentin JOGUET
Impression : Département de Loire-Atlantique
Octobre 2015



Adresse postale :
Préfecture de Loire-Atlantique
6, Quai Ceineray- CS 33515
44035 Cedex 1
Tél. 02 40 41 20 20
Courriel : prefecture@loire-atlantique.gouv.fr
Site internet : www.loire-atlantique.gouv.fr



Adresse postale :
Hôtel du Département
3 Quai Ceineray- CS 94109
44041 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 99 10 00
Fax 02 40 99 11 45
Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site Internet : www.loire-atlantique.fr